

N° 91F0015M au catalogue — N° 11

ISSN 1205-9978

ISBN 978-0-660-21962-2

Document de recherche

Documents démographiques

Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années

par Nora Bohnert, Anne Milan et Heather Lathe

Division de la démographie
Ottawa, Ontario

Avril 2014



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 91f0015M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm>).

This publication is also available in English.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Table des matières

Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années

| | |
|--|----|
| Introduction | 1 |
| La première moitié du 20 ^e siècle | 2 |
| Le baby-boom | 8 |
| De l'après-baby-boom à la fin du 20 ^e siècle | 10 |
| Le 21 ^e siècle à ce jour | 12 |
| Conclusion..... | 18 |
| Annexe - Définitions de la famille et des enfants d'un recensement à l'autre | 19 |

Encadrés

| | |
|---|----|
| Encadré 1 - La réduction des taux de mortalité chez les nourrissons et les enfants au cours du dernier siècle | 3 |
| Encadré 2 - La diversité de l'expérience scolaire des enfants en 1921 | 4 |
| Encadré 3 - Les enfants en tant que source de revenu familial | 6 |
| Encadré 4 - Les jeunes adultes vivant au sein du foyer parental : un phénomène persistant | 13 |

Tableau

| | |
|--|----|
| Tableau A1 - Les membres de la famille de recensement selon la définition du recensement de la population, 1941 à 2011 | 19 |
|--|----|

Figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 - Répartition (en pourcentage) du mode de vie des enfants de 24 ans et moins dans les familles de recensement, Canada, 1931 à 2011 | 5 |
| Figure 2 - Nombre de naissances et proportion (en pourcentage) de la population de 0 à 4 ans, Canada, 1926 à 2011 | 8 |
| Figure 3 - Proportion (en pourcentage) de la population de 0 à 14 ans, de 15 à 24 ans et de 65 ans et plus, Canada, 1901 à 2031 | 9 |
| Figure 4 - Répartition (en pourcentage) des enfants de 24 ans et moins appartenant à des familles monoparentales selon l'état matrimonial du parent, Canada, 1931 à 2011 | 10 |
| Figure 5 - Nombre d'enfants de 24 ans et moins vivant dans une famille monoparentale et répartition (en pourcentage) de ces enfants selon le sexe du parent, Canada, 1941 à 2011 | 11 |
| Figure 6 - Répartition (en pourcentage) des familles avec enfants de 24 ans et moins selon le nombre d'enfants, Canada, 1941 à 2011 | 13 |
| Figure 7 - Répartition (en pourcentage) des enfants vivant dans certaines structures familiales, par groupe d'âge, Canada, 2011 | 15 |
| Figure 8 - Proportion (en pourcentage) de la population de 24 ans et moins dans un ménage où vit au moins un grand-parent, par groupe d'âge, Canada, 2001 et 2011 | 16 |

Figures dans les encadrés

| | |
|---|----|
| Figure B1 - Nombre de décès pour mille habitants, groupes d'âge sélectionnés, Canada, 1926 à 2011 | 3 |
| Figure B2 - Proportion (en pourcentage) de la population de 15 à 30 ans dans les ménages privés qui vivent comme enfants dans des familles, selon l'année d'âge, Canada, 1971, 1991 et 2011 | 13 |
| Figure B3 - Figure tirée d'une monographie du Recensement de 1931 qui examine la hausse de la « dépendance de la jeunesse » | 14 |

Note aux lecteurs

Un article résumant les principaux résultats est disponible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada). L'étude est accessible à partir du module « Publications » du site Web de Statistique Canada, sous l'onglet « Parcourir par ressource clé ».

Remerciements

Les auteurs tiennent à reconnaître la contribution de plusieurs autres personnes à la réalisation de ce rapport, notamment par leurs conseils et suggestions, la préparation des produits et de la diffusion : Laurent Martel, Yvan Clermont, Danielle Gauvreau, Carol D'Aoust, Sébastien Larochelle-Côté, Jean-Dominique Morency, Patrice Dion, Julien Bérard-Chagnon et Éric Caron Malenfant.

Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années

par

Nora Bohnert, Anne Milan et Heather Lathe

Introduction

Le Canada, comme bien d'autres pays industrialisés, a subi de nombreux changements sociaux, économiques, législatifs et culturels au cours du dernier siècle. Ces changements ont touché de nombreux aspects du quotidien, incluant les situations familiales et le mode de vie. Bien qu'il soit toujours demeuré sous l'influence du contexte social des diverses époques historiques, le mode de vie des enfants au cours des 100 dernières années a été caractérisé par la diversité et la fluidité.

Le recensement de la population du Canada est utilisé depuis longtemps pour examiner le mode de vie des enfants. La société a évolué et les concepts, définitions et indicateurs relatifs aux enfants qui sont utilisés dans le cadre du recensement ont évolué eux aussi (voir l'annexe pour plus de détails, y compris la comparabilité des données dans le temps)¹. Par conséquent, le recensement offre à la fois une importante série chronologique ainsi qu'un prisme unique pour examiner l'évolution dans le temps du mode de vie et de la situation familiale des enfants au Canada.

Le présent article propose un examen de la structure familiale et du mode de vie des enfants au Canada au moyen des données des recensements de 1901 à 2011. Plus précisément, quatre périodes caractérisées par des transformations importantes du mode de vie sont à l'étude : le début du 20^e siècle, le baby-boom, la fin du 20^e siècle et le millénaire actuel jusqu'à aujourd'hui. Parmi les sujets examinés, mentionnons les structures familiales particulières des enfants au fil du temps, incluant les familles biparentales de diverses formes, les familles monoparentales ayant une femme ou un homme à leur tête et le nombre d'enfants dans les familles. D'autres aspects de la vie des enfants sont également examinés lorsqu'il est pertinent de le faire, selon la période à l'étude (par exemple, la mortalité, la scolarité et l'activité sur le marché du travail au début du 20^e siècle). En plus de mettre en évidence l'évolution des modes de vie des enfants au Canada au cours du siècle dernier, l'article documente rigoureusement la comparabilité des concepts utilisés dans les recensements et relatif aux enfants et aux familles.

L'examen du mode de vie actuel et antérieur des enfants permet de mettre en lumière la façon dont leurs situations familiales sont influencées par les conditions sociales prévalant au cours d'une époque donnée, ainsi que leur évolution possible dans l'avenir. En outre, on démontrera que certains enjeux souvent considérés comme des phénomènes modernes sont en fait présents et d'intérêt depuis de nombreuses décennies. Enfin, la compréhension de l'évolution de la diversité du mode de vie des enfants donne un cadre plus général à l'élaboration de programmes et de politiques liés aux enfants et aux familles d'aujourd'hui.

1. Sauf indication contraire, les enfants seront réputés avoir 24 ans ou moins dans les familles de recensement dans l'univers des ménages privés.

La première moitié du 20^e siècle

| 1901 | 1911 | 1921 | 1931 | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 | 1981 | 1991 | 2001 | 2011 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|

Au cours de la première moitié du 20^e siècle, le portrait social du Canada s'est complètement métamorphosé. La progression de l'urbanisation et de l'industrialisation, les innovations médicales et sanitaires, la Grande Crise et deux guerres mondiales figurent parmi les facteurs qui ont influencé le quotidien des enfants au sein des familles canadiennes.

Au tournant du 20^e siècle, le Canada était au milieu d'une transition démographique, passant d'une période caractérisée par une mortalité et une fécondité relativement élevées à une période caractérisée par une amélioration de la santé de la population, une espérance de vie accrue et un plus grand contrôle ou limitation des naissances. Au même moment, le Canada est devenu un important pays d'accueil d'immigrants internationaux, ce qui a eu un effet sur la répartition régionale et ethnique de la population². Lorsque l'on jette un coup d'œil sur les premiers recensements, on constate qu'à cette époque de grands changements, bon nombre d'enfants avaient une enfance fort différente de celle de leurs homologues d'aujourd'hui.

On distingue depuis peu à l'aide des recensements les différentes formes de familles, comme par exemple les familles reconstituées, les familles caractérisées par l'absence d'une génération et les ménages multigénérationnels. Toutefois, le mode de vie des enfants a toujours été diversifié jusqu'à un certain point. Au tournant du 20^e siècle, les familles de recensement (couple avec ou sans enfants ou parent seul ayant un enfant ou plus) étaient beaucoup plus enclines à accueillir des personnes autres que les membres de la famille immédiate dans leur foyer, que ce soit pour gagner un supplément de revenu ou pour donner ou recevoir des soins ou de l'aide financière. Dans cette « culture de partage du ménage »³, on estime qu'environ un ménage avec famille de recensement sur trois (30,8 %⁴) en 1901 comptait des personnes supplémentaires (personnes ne faisant pas partie d'une famille de recensement et/ou autres familles de recensement) comparativement à 9,2 % en 2011⁵. La plupart de ces autres membres du ménage en 1901 étaient d'autres personnes apparentées, des chambreurs, des pensionnaires ou des employés du chef de famille⁶. Un large éventail de personnes apparentées de la famille élargie, comme des « belles-filles par alliance », des « demi-sœurs », des « petit-neveux » et des « filleules » figuraient parmi les relations entre personnes d'un même ménage enregistrées par les agents recenseurs en 1901⁷. Ces diverses situations familiales des personnes dans les ménages découlaient dans bien des cas du décès d'un ou de plusieurs membres de la famille.

La mortalité au sein de la famille—par exemple, frères et sœurs, mères pendant l'accouchement ou des suites de complications lors de l'accouchement et pères servant dans la guerre—était une expérience bien plus fréquente pour les jeunes enfants au début du 20^e siècle qu'aujourd'hui. En 1921, environ un enfant sur 11 (8,9 %) de 15 ans et moins avait vécu le décès d'au moins un parent, tandis que 4,1 % avaient perdu leurs deux parents^{8,9}. En outre, les enfants eux-mêmes avaient un risque de mortalité beaucoup plus élevé au siècle dernier comparativement à aujourd'hui (encadré 1).

- McInnis, M. 2000. « Canada's population in the 20th Century », *A Population History of North America*, M.R. Haines et R.H. Steckel éditeurs, Cambridge University Press, pages 371 à 432.
- Burke, S.D.A. 2007. « Transitions in household and family structure: Canada in 1901 and 1991 », *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, E.W. Sager et P. Baskerville éditeurs, University of Toronto Press, page 32.
- Calculé à partir de Burke (2007), tableaux 1.1 et 1.2.
- Recensement de la population de 2011.
- Dans le Recensement de 1971 et les recensements antérieurs de la population, dans une famille époux-épouse, l'époux était automatiquement désigné chef de famille s'il était présent. Dans une famille monoparentale, le père ou la mère était toujours le chef de famille. Dans le Recensement de 1976, le terme « chef de famille » a été éliminé. Source : Wargon, S.T. 1979. *L'enfant dans la famille canadienne*, n° 98-810 au catalogue de Statistique Canada.
- The Canadian Families Project. 2002. *The National Sample of the 1901 Census of Canada: User's Guide*. Le Canadian Families Project a créé un échantillon national informatisé d'information au niveau des personnes du Recensement du Canada de 1901. La base de données renferme un échantillon aléatoire de logements à 5 %, stratifié par bobine de microfilm.
- Recensement du Canada de 1921, volume III, n° 98-1921 au catalogue de Statistique Canada, tableau 31.
- En comparaison, en 2011, moins de 1 % des enfants âgés de 0 à 14 ans vivaient dans une famille monoparentale dans laquelle le parent était veuf.

Encadré 1

La réduction des taux de mortalité chez les nourrissons et les enfants au cours du dernier siècle

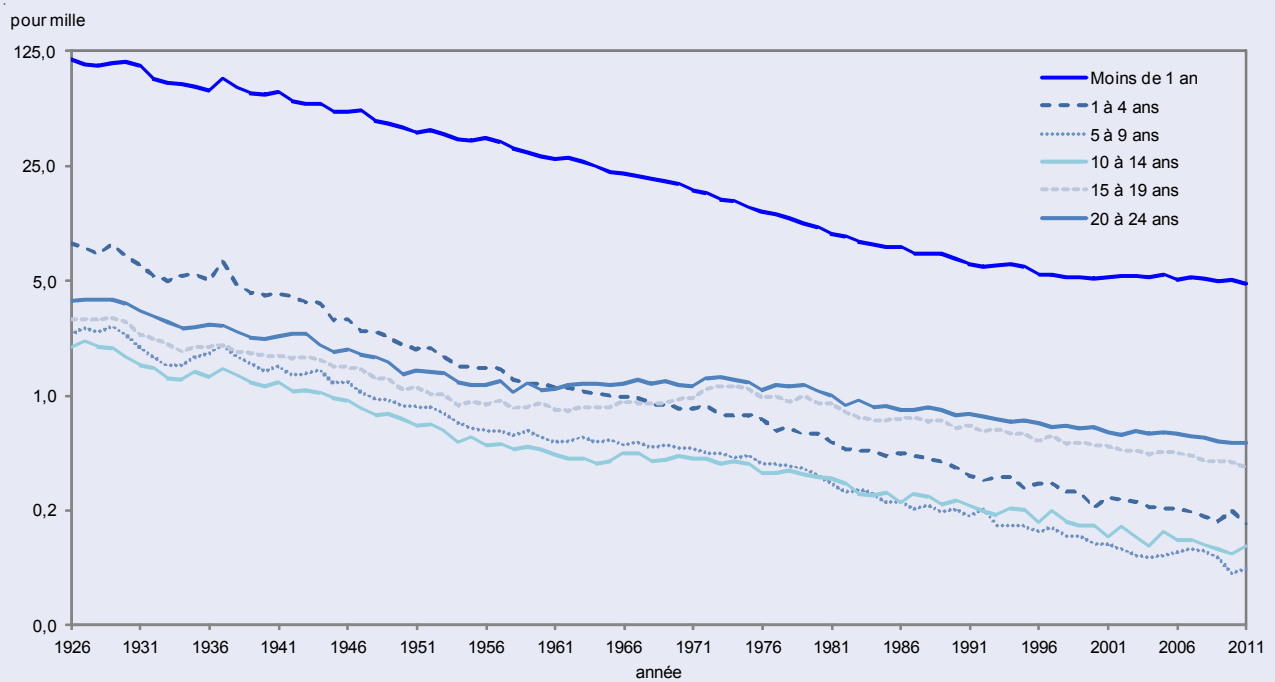
Au début des années 1900, le statut socioéconomique jouait un rôle moins clair dans la mortalité qu'aujourd'hui. C'était particulièrement le cas dans les régions urbaines, où l'industrialisation a contribué aux mauvaises conditions environnementales et sanitaires et à la propagation de maladies infectieuses. Par conséquent, les enfants élevés dans les régions rurales, en particulier dans les grandes fermes, avaient un plus faible risque de mortalité que ceux des régions urbaines¹.

La réduction de la mortalité infantile au cours du 20^e siècle s'inscrit dans le contexte plus général de la transition épidémiologique amorcée au 19^e siècle. Cette transition s'est caractérisée par une évolution du type de maladies prévalent au sein de la population, qui sont passées des maladies contagieuses présentant une mortalité élevée à tous les âges, à des maladies essentiellement dégénératives, dont la mortalité touche surtout les personnes d'un âge avancé².

En 2011, le taux de mortalité infantile au Canada était tombé à moins de 5 % de son niveau de 1926. Les plus fortes baisses de la mortalité infantile ont été enregistrées chez les enfants de 1 an à 4 ans, passant de 8,4 décès pour mille en 1926 à 0,2 décès pour mille en 2011 (voir la figure B1), ce qui représente une réduction de 98 %.

Figure B1

Nombre de décès pour mille habitants, groupes d'âge sélectionnés, Canada, 1926 à 2011



Note(s) : L'axe des Y est une échelle logarithmique ayant une base de 5.

Source(s) : Statistique Canada, Statistique de l'état civil, base de données sur les décès, 1926 à 2011, enquête 3233 et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

1. Gagnon, A. et N. Bohnert. 2012. « Early life socioeconomic conditions in rural areas and old-age mortality in twentieth-century Quebec », *Social Science and Medicine*, volume 75, pages 1 597 à 1 604.
2. Beaujot, R. et D. Kerr, D. 2004. *Population Change in Canada*, Oxford University Press.

Au début du 20^e siècle, le décès d'un parent ou des deux parents amenait souvent les enfants à vivre avec des personnes leur étant apparentées ou non. Les parents pouvaient également envoyer leurs enfants vivre ailleurs pour aller à l'école (encadré 2), devenir un apprenti, gagner de l'argent (encadré 3) ou tout simplement réduire le fardeau économique imposé aux familles éprouvant des difficultés financières¹⁰. On estime à environ 55 000 le nombre d'enfants de 14 ans et moins qui avaient un tuteur autre que leurs parents en 1901¹¹, représentant 3,0 % de la population totale de ce groupe d'âge. En comparaison, il y avait 29 600 enfants de 14 ans et moins en famille d'accueil dénombrés dans le Recensement de 2011, ce qui constitue 0,5 % de cette population¹².

Encadré 2

La diversité de l'expérience scolaire des enfants en 1921

Vers la fin du 19^e siècle, l'intérêt envers la scolarisation publique laïque a commencé à s'intensifier dans bien des régions du Canada. À mesure que les terres agricoles abordables se sont raréfiées, la scolarisation publique représentait une occasion pour les enfants des grandes familles agricoles d'apprendre d'autres compétences, voire d'accroître leurs chances d'accéder à une certaine sécurité financière à l'âge adulte¹.

À commencer par l'Ontario en 1871, les provinces et les territoires ont commencé à mettre en place des lois sur l'école obligatoire, y compris des exigences sur l'âge minimum pour qu'un enfant reste à l'école. La fréquentation scolaire et la littératie étaient loin d'être universelles chez les enfants de l'époque et étaient liées aux antécédents et au lieu de résidence des parents². Néanmoins, à cette époque de transition vers une éducation plus universelle, les enfants ont suivi de plus en plus des parcours différents de ceux de leurs parents.

Le Recensement de 1921 a montré que cette année-là, 74,7 % des enfants de 7 à 14 ans dont les parents étaient illettrés étaient eux-mêmes alphabétisés³. En comparaison, 92 % des enfants dont les parents étaient alphabétisés étaient eux-mêmes alphabétisés. De plus, les enfants qui vivaient dans les régions rurales étaient légèrement moins susceptibles de fréquenter une école (88,4 %) que les enfants qui vivaient dans des régions urbaines (95,1 %)⁴.

1. Oreopolous, P. 2006. *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 251.
2. Gossage, P. et D. Gauvreau. 2007. « Canadian Fertility in 1901: A Bird's Eye View », *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, E.W. Sager et P. Baskerville éditeurs, University of Toronto Press, pages 59 à 109.
3. Les définitions des concepts de littératie et d'analphabétisme ne sont pas précisément documentées dans la publication de 1921. Le questionnaire du Recensement de 1901, publié par le Canadian Families Project, fournissait aux agents recenseurs des cases à cocher pour les catégories « sait lire » et « sait écrire », qui pouvaient en théorie servir à classer les personnes par catégories de littératie.
4. Recensement du Canada de 1921, volume III, tableau 40, n° 98-1921 au catalogue de Statistique Canada.

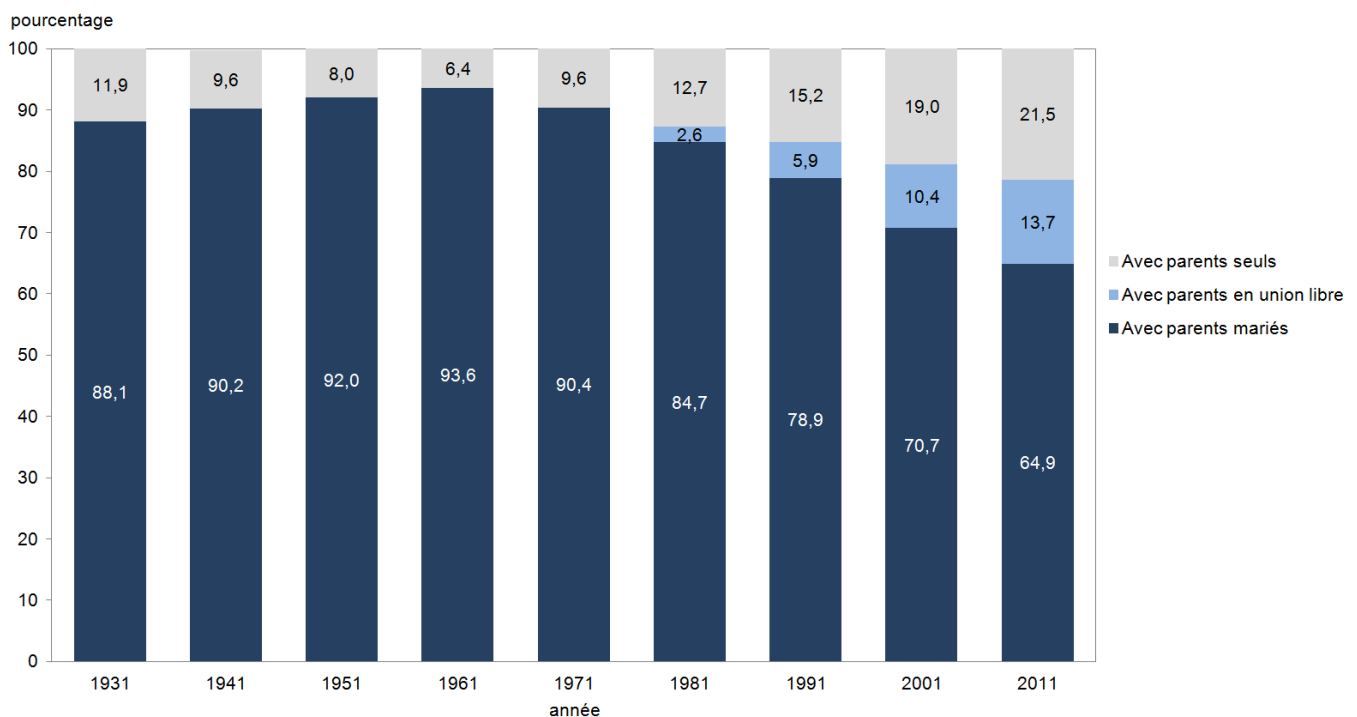
Ce mode de vie pour les enfants a perduré pendant les moments difficiles de la Grande Crise, comme l'a démontré une monographie du Recensement de 1931, qui analysait les « enfants placés sous tutelle », définis comme les « personnes autres que les propres enfants » du chef du ménage¹³. Ce genre de tutelle était plus répandu que le placement en institution à l'époque, le nombre d'enfants placés au sein de familles d'accueil au sein de ménages privés dépassant celui des enfants placés en institution dans une proportion de 4,3 contre 1 en 1931¹⁴. La plupart des enfants en tutelle, vivait avec un membre de leur famille immédiate ou élargie : environ le tiers (34,4 %) vivaient avec un grand-parent, 28,5 % vivaient avec un oncle ou une tante et 8,2 % vivaient avec un frère ou une sœur¹⁵.

10. Darroch, G. 2001. « Home and away: Patterns of residence, schooling and work among children and never married young adults, Canada, 1871 and 1901 », *Journal of Family History*, volume 26, pages 220 à 250.
11. Darroch, G. 2007. « Families, Fostering and Flying the Coop: Lessons in Liberal Cultural Formation, 1871-1901 », *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, E.W. Sager et P. Baskerville éditeurs, University of Toronto Press, pages 197 à 246.
12. Milan, A. et N. Bohnert. 2012. *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*, n° 98-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada.
13. Pelletier, A.J., F.D. Thompson et A. Rochon. 1938. *La famille canadienne*, Recensement de 1931, monographie n° 7, n° 98-1931CM-7 au catalogue de Statistique Canada.
14. Pelletier et coll. 1938, page 94.
15. La proportion restante de 28,9 % vivait avec un tuteur légal ou une autre personne. Source : Pelletier et coll. 1938, tableau LXVII.

Malgré l'importance du nombre d'enfants confiés dans des familles autres que celle de leurs parents pendant cette période, bien des enfants demeuraient avec un parent dans une famille monoparentale. On estime que plus de 100 000 enfants de 14 ans et moins vivaient dans un ménage avec un parent seul en 1901, et que plus de 60 % d'entre eux habitaient avec une mère seule^{16, 17}. En effet, la proportion d'enfants qui demeuraient avec un parent seul était presque aussi élevée en 1931 (11,9 %) qu'en 1981 (12,7 %), comme on peut le voir à la figure 1. Les familles monoparentales au début du 20^e siècle étaient réparties dans toutes les strates socioéconomiques du pays, ce qui fait que l'expérience des enfants élevés dans de telles familles était très diversifiée. Toutefois, le remariage se produisait également, et par conséquent de nombreux enfants expérimentaient plusieurs structures de famille différentes au cours de leur enfance. Il convient d'ajouter qu'une proportion plus importante encore d'enfants pourraient avoir vécu des transitions entre familles biparentales et monoparentales que ne l'indiquent les données du recensement qui demeurent une « photo » de la population à un moment précis dans le temps.

Figure 1

Répartition (en pourcentage) du mode de vie des enfants de 24 ans et moins dans les familles de recensement, Canada, 1931 à 2011



Note(s) : Les données sur les familles comptant un couple en union libre ne sont pas disponibles avant 1981. La prudence est de mise dans l'interprétation des comparaisons historiques pour les enfants vivant dans les familles de recensement, particulièrement dans les familles monoparentales, en raison des changements conceptuels apportés à travers le temps. Pour plus d'information, voir l'annexe.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population, 1931 à 2011.

Pendant les premières décennies du 20^e siècle, la taille des familles est demeurée relativement élevée en raison de l'incidence de la religion sur la vie familiale, de l'efficacité toute relative des moyens de contraception et de la valeur des enfants dans un contexte encore très rural. Ce n'est qu'en 1931 que la proportion de la population canadienne vivant en régions urbaines a surpassé celle de la population vivant en régions rurales au Canada¹⁸. D'environ 6,56 enfants

16. Bradbury, B. 2007. « Canadian Children Who Lived with One Parent in 1901 », *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, E.W. Sager et P. Baskerville éditeurs, University of Toronto Press, pages 247 à 301.

17. Bradbury fait remarquer qu'en raison des difficultés associées à l'éducation d'un enfant, bien des pères, lorsqu'ils perdaient leur conjointe, confiaient leurs enfants à des personnes apparentées ou pour adoption. Par conséquent, les enfants des pères survivants étaient plus susceptibles d'apparaître dans les données du recensement comme vivant dans des ménages sans aucun parent.

18. Martel, L. et J. Chagnon. 2013. « La population rurale du Canada depuis 1851 », *Recensement en bref*, n° 98-310-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada, figure 1.

Encadré 3

Les enfants en tant que source de revenu familial

« Il est évident que les enfants ayant un travail rémunéré comblent une proportion considérable des ressources nécessaires au soutien de leur famille¹. »

Le Recensement de 1901 offre un aperçu de l'activité sur le marché du travail des enfants âgés à l'époque. Les familles, parfois en raison des pressions économiques, mais aussi pour d'autres raisons, envoyaient souvent leurs enfants adolescents sur le marché du travail. Les agents recenseurs ont décrit une hiérarchie des professions, où les aidants « garçons » et « filles » étaient au bas de l'échelle pour ce qui est de l'âge et des revenus; surtout les adolescentes². Certains de ces enfants vivaient au domicile de leur employeur : parmi les réponses à la question sur « lien avec le chef » dans le Recensement de 1901, mentionnons « fille domestique », « garçon domestique » et « bonne »³.

En plus de l'introduction des lois sur la scolarisation obligatoire des enfants, les provinces du Canada ont commencé à mettre en œuvre des lois sur le travail des enfants au début du 20^e siècle. Les lois comprenaient des restrictions sur l'âge auquel un enfant pouvait commencer à travailler dans certaines industries, ainsi que le nombre d'heures et les moments de la journée où les enfants pouvaient travailler.

Au plus fort de la Grande Crise, les résultats du Recensement de 1931 indiquent que les revenus des enfants représentaient une part importante de la sécurité économique de nombreuses familles. Les enfants de 15 ans et plus dans les familles gagnaient 11,8 % des revenus totaux de la famille, et 8,6 % des revenus totaux de tous les salariés⁴. Les contributions relatives des enfants au revenu familial variaient largement selon le statut socio-économique du chef de ménage. Par exemple, dans les familles où le chef de ménage avait un faible revenu, les enfants avaient des revenus qui représentaient en moyenne 40,4 % de ceux du chef de ménage. En comparaison, cette proportion se chiffrait à 1,0 % chez les enfants de chefs de ménage de la fourchette de revenu supérieure⁵.

1. Pelletier, A.J., F.D. Thompson et A. Rochon. 1938. *La famille canadienne*, Recensement de 1931, monographie n° 7, n° 98-1931CM-7 au catalogue de Statistique Canada, page 118.

2. Sager, E.W. 2007. « Inequality, Earnings and the Canadian Working Class in 1901 », *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, E.W. Sager et P. Baskerville éditeurs, University of Toronto Press, pages 339 à 370.

3. The Canadian Families Project. 2002. *The National Sample of the 1901 Census of Canada: User's Guide*.

4. Pelletier et coll. 1938, tableau LXXXIX.

5. Pelletier et coll. 1938, tableau XCV.

par femme en 1851¹⁹, l'indice synthétique de fécondité est tombé à 3,48²⁰ enfants par femme en 1931; ce niveau demeurait encore bien au-dessus du niveau de remplacement des générations estimé à 2,40 enfants par femme à l'époque²¹, mais était bien en deçà de celui atteint par les générations précédentes de femmes. Plusieurs changements de l'époque pourraient avoir joué un rôle dans la baisse de la fécondité, notamment les circonstances économiques difficiles de l'époque, les incertitudes attribuables à la guerre, la progression de l'urbanisation conjointement à l'évolution des modes de production et des techniques agricoles, la dépendance grandissante des ménages aux salaires pour subvenir à leurs besoins, le changement des attitudes à l'égard des femmes et aux coûts croissants de l'éducation des enfants. Un manuscrit de 1938 basé sur les données du Recensement de 1931 avançait certaines raisons expliquant la baisse de la fécondité :

19. Gee, E.M. 1987. « Historical Change in the Family Life Course of Canadian Men and Women », *Aging in Canada: Social Perspectives*, V.W. Marshall éditeur, Fitzhenry et Whiteside, tableau 4.

20. Statistique Canada, Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances, 1926 à 2011, enquête 3231 et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

21. Le seuil de remplacement des générations fluctue au fil du temps en fonction de l'âge moyen des mères à la maternité et de leur mortalité. Le seuil de remplacement en 1931 était 2,40 enfants par femme et est calculé selon la formule $1/(r^*m)$, où r représente la proportion de femmes à la naissance (0,488) et m désigne la probabilité de survie des femmes de la naissance à l'âge moyen à la maternité, ce dernier se situant aux alentours de 30 ans en 1931 (0,8536).

«Les premiers pionniers canadiens étaient de grands individualistes... Dans cette société, les familles nombreuses étaient courantes, et les enfants étaient généralement perçus comme un avantage et une bénédiction... Au cours des 70 dernières années, la production s'est centralisée et l'activité des producteurs individuels s'est limitée à un travail précis. Par conséquent, la famille est devenue beaucoup moins autosuffisante »²².

« À mesure que la vie devient plus confortable... on accorde de plus en plus d'importance aux sacrifices que les femmes doivent faire pour avoir des enfants. Sans égard aux autres facteurs, une amélioration des conditions de vie pour la race humaine en tant que telle rend les femmes plus réticentes à assumer le travail et les inconvénients associés aux grossesses répétées »²³.

Le même manuscrit comprenait une série de recommandations à l'égard de politiques pour inverser ces tendances croissantes et pour stimuler le taux de natalité, notamment l'instauration de l'assurance-chômage et des allocations familiales— deux propositions relativement novatrices à l'époque. Le rôle de plus en plus important de l'immigration en matière de croissance démographique n'était pas encore reconnu, et l'on estimait que « si la tendance actuelle quant à la baisse de l'accroissement naturel de la population continuait, il était fort possible que la croissance démographique stagne ou diminue »²⁴.

22. Pelletier et coll. 1938, page 193.

23. Pelletier et coll. 1938, page 195.

24. Pelletier et coll. 1938, page 195.

Le baby-boom

| 1901 | 1911 | 1921 | 1931 | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 | 1981 | 1991 | 2001 | 2011 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|

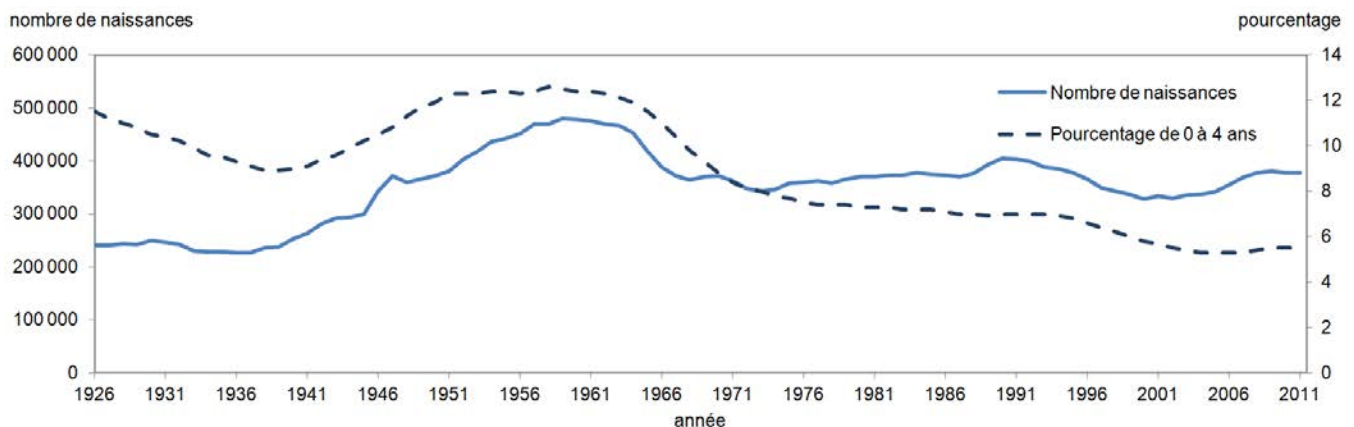
Les années suivant immédiatement la Seconde Guerre mondiale ont été caractérisées par une vague de prospérité et un fort développement technologique et des infrastructures au Canada. En outre, plus d'hommes et de femmes se marient, d'un âge de plus en plus précoce, et les femmes commencent à avoir des enfants plus jeunes, en moyenne, que les cohortes précédentes. Ces changements ont contribué au baby-boom (1946 à 1965), qui définit cette période de l'histoire du pays²⁵. Ces années ont également vu la diffusion généralisée de la télévision dans les foyers, qui a transformé les habitudes de loisirs des familles ainsi que la culture populaire. Les programmes télévisés comme « Leave it to Beaver » véhiculaient l'idéal d'une famille nucléaire, ce qui influait sur les normes sociétales en matière de vie familiale. Le modèle de l'homme « soutien de famille » était le type de famille prédominant, et la norme dominante voulait que les mères devaient avoir pour activité principale un travail non rémunéré, essentiellement les tâches ménagères et l'éducation des enfants²⁶.

En conséquence de ces changements culturels et avec la poursuite de la baisse de la mortalité chez les enfants et les adultes, bien des enfants nés au milieu du 20^e siècle au Canada ont vécu une situation familiale relativement stable²⁷ tout au long de leur enfance, une stabilité qui n'avait pas été observée dans les périodes situées immédiatement avant ou après le baby-boom. En 1961, 93,6 % des 7,8 millions d'enfants des familles de recensement demeuraient avec des parents mariés — la plus forte proportion observée au cours du dernier siècle²⁸. De même, la proportion d'enfants vivant avec un parent seul a atteint un creux de 6,4 % en 1961, soit à peine plus de la moitié de celle observée 30 ans plus tôt, en 1931, à 11,9 %.

Surtout à cause des changements dans le calendrier de la fécondité d'une cohorte de femmes à l'autre, la fécondité a alors augmenté à un niveau jamais enregistré pendant cette période, l'indice synthétique de fécondité atteignant un sommet de 3,94 enfants par femme en 1959²⁹. Le nombre de naissances pendant les années du baby-boom était également le plus élevé jamais enregistré. Environ 479 300 naissances ont été enregistrées en 1959, près du double des 242 100 naissances enregistrées 30 ans plus tôt, en 1929. Par conséquent, le baby-boom est une période où le nombre et la proportion d'enfants âgés de quatre ans et moins ont atteint des sommets jamais observés auparavant, ni depuis (figure 2).

Figure 2

Nombre de naissances et proportion (en pourcentage) de la population de 0 à 4 ans, Canada, 1926 à 2011



Source(s) : Statistique Canada, Statistique de l'état civil, Base de données sur les naissances, 1926 à 2011, enquête 3231 et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

25. Milan, A. 2000. « Les familles : 100 ans de continuité et de changement », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.

26. Beaujot, R. et A. Muhammad. 2006. « Transformed families and the basis for childbearing », *Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society*, K. McQuillan et Z.R. Ravanera éditeurs, University of Toronto Press, pages 15 à 48.

27. Une plus grande stabilité dans la vie familiale ne rime pas nécessairement avec un bonheur accru ou une plus grande satisfaction à l'égard de la vie pour les membres de la famille, comme l'indiquait Kevin McQuillan dans le dernier chapitre de *Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society* (2006), K. McQuillan et Z.R. Ravanera éditeurs, University of Toronto Press, pages 293 à 306.

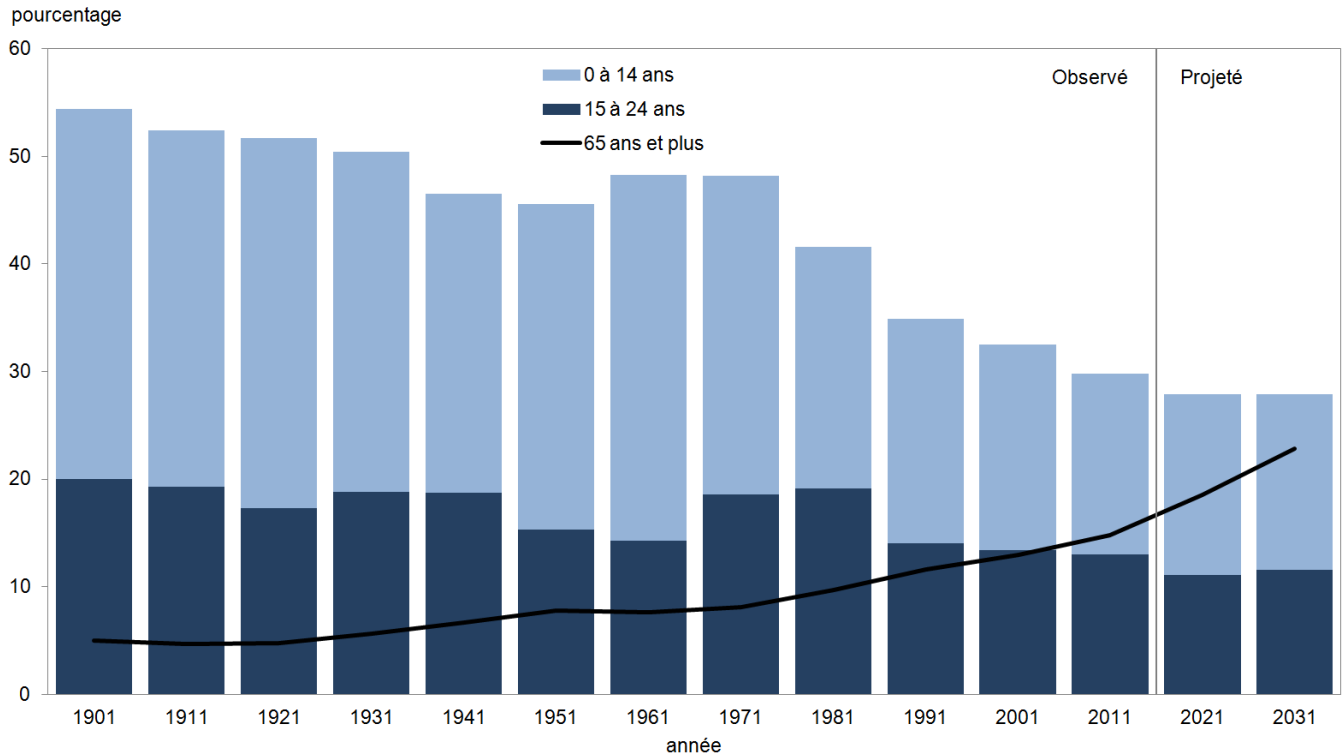
28. Wargon, S.T. 1979. *L'enfant dans la famille canadienne*, n° 98-810 au catalogue de Statistique Canada, tableaux 2 et 18.

29. Selon les données observées depuis 1926. Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances, 1926 à 2011, enquête 3231 et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Par conséquent, les enfants représentaient une proportion relativement importante de l'ensemble de la population canadienne pendant les années du baby-boom, comparativement aux décennies précédentes (figure 3). En 1961, les personnes de 24 ans et moins constituaient près de la moitié (48,3 %) de la population du Canada, et plus du tiers (34,0 %) de la population était âgée de 14 ans et moins.

Figure 3

Proportion (en pourcentage) de la population de 0 à 14 ans, de 15 à 24 ans et de 65 ans et plus, Canada, 1901 à 2031



Note(s) : Projection en fonction de l'année 2006 et conformément au scénario de croissance moyenne (M1).

Source(s) : 1901 à 2011 : Statistique Canada, recensements de la population, 1901 à 2011. 2021 et 2031 : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue.

L'arrivée massive d'enfants dans la population canadienne pendant la période du baby-boom, associé à une économie robuste, a orienté le développement des infrastructures vers les besoins de cette génération. Cette orientation a évolué avec le vieillissement de la cohorte du baby-boom, passant de la construction d'écoles primaires lors de leur enfance aux universités un peu plus tard, puis aux banlieues et aux emplois pour les jeunes adultes.

De l'après-baby-boom à la fin du 20^e siècle

| 1901 | 1911 | 1921 | 1931 | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 | 1981 | 1991 | 2001 | 2011 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|

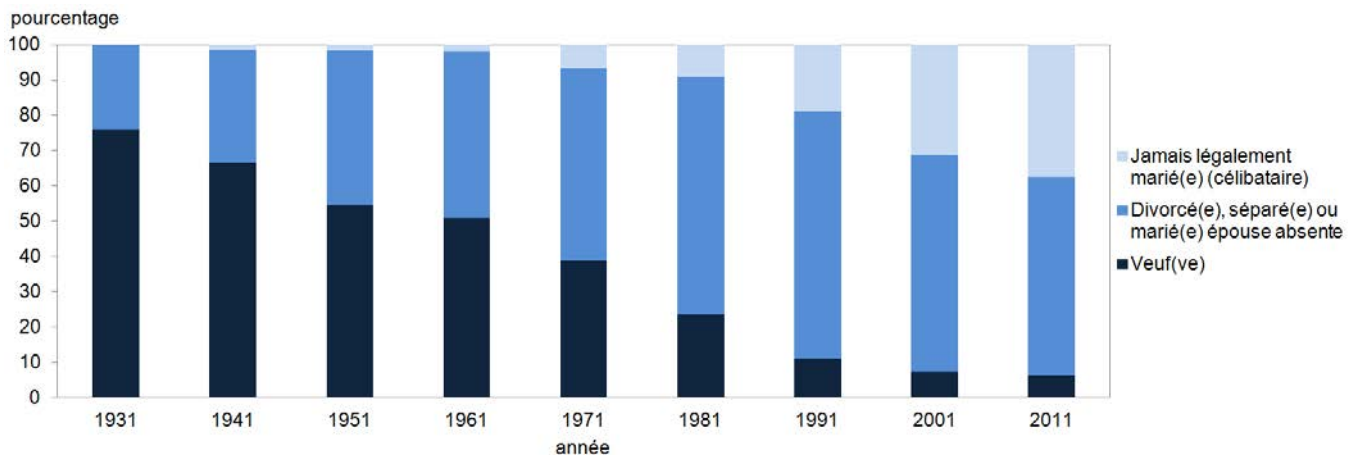
À la fin des années 1960, certains événements comme la légalisation de la pilule anticonceptionnelle, la participation grandissante des femmes aux études supérieures et à la population active, sont survenus. Le déclin de l'influence de la religion a également touché la vie familiale. Au Québec en particulier, cette sécularisation accrue, qui est survenue en même temps que d'autres changements sociétaux et culturels, a pris le nom de Révolution tranquille. Collectivement, ces événements ont contribué au report de la constitution des familles, à la réduction de leur taille et à une plus grande diversité des structures familiales comparativement à la période du baby-boom qui a précédé. Avec la popularité croissante des couples parmi lesquels les deux conjoints sont actifs sur le marché du travail, les mesures de conciliation travail-famille ainsi que le temps familial disponible ont changé de façon importante par rapport aux décennies précédentes³⁰.

En outre, il y a eu une augmentation importante du nombre de divorces suite à la *Loi sur le divorce* de 1968 qui a instauré le divorce sans égard à la faute pour les personnes séparées depuis trois ans ou plus. Auparavant, le divorce était un parcours relativement peu commun menant à la monoparentalité. Une deuxième forte augmentation du nombre de divorces est survenue à la fin des années 1980, après la modification de la loi, qui réduisait la période minimum de séparation à un an³¹.

Compte tenu de certains de ces changements sociétaux, la proportion d'enfants vivant avec un parent seul a plus que doublé de 1961 (6,4 %) à 1991 (15,2 %). Pendant cette période, l'état matrimonial légal des parents seuls a également considérablement changé. En 1961, environ la moitié (51,0 %) des enfants vivant dans des familles monoparentales habitaient avec un parent seul veuf, déjà en baisse par rapport à environ les trois quarts (75,9 %) en 1931. Trente ans plus tard, les parents seuls veufs étaient l'exception à la règle, représentant environ un enfant sur 10 (11,2 %) dans les familles monoparentales en 1991 (figure 4). Au lieu de cela, la majorité des enfants vivant dans des familles monoparentales, soit 70,0 %, vivaient avec un parent divorcé, séparé ou marié (conjoint absent) en 1991; 18,8 % vivaient avec un parent seul dont l'état matrimonial était célibataire jamais marié³².

Figure 4

Répartition (en pourcentage) des enfants de 24 ans et moins appartenant à des familles monoparentales selon l'état matrimonial du parent, Canada, 1931 à 2011



Note(s) : Les données pour les parents seuls célibataires jamais mariés n'étaient pas publiées en 1931. La prudence est de mise dans l'interprétation des comparaisons chronologiques pour les enfants vivant dans les familles de recensement, particulièrement dans les familles monoparentales, en raison des changements conceptuels apportés à travers le temps. Pour plus d'information, voir l'annexe.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population, 1931 à 2011.

30. Lapiere-Adamcyk, E., N. Marcil-Gratton et C. Le Bourdais. 2006. « A Balancing Act: Parents' Work Arrangements and Family Time », *Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society*, K. McQuillan et Z. R. Ravanera éditeurs, University of Toronto Press, pages 49 à 75.

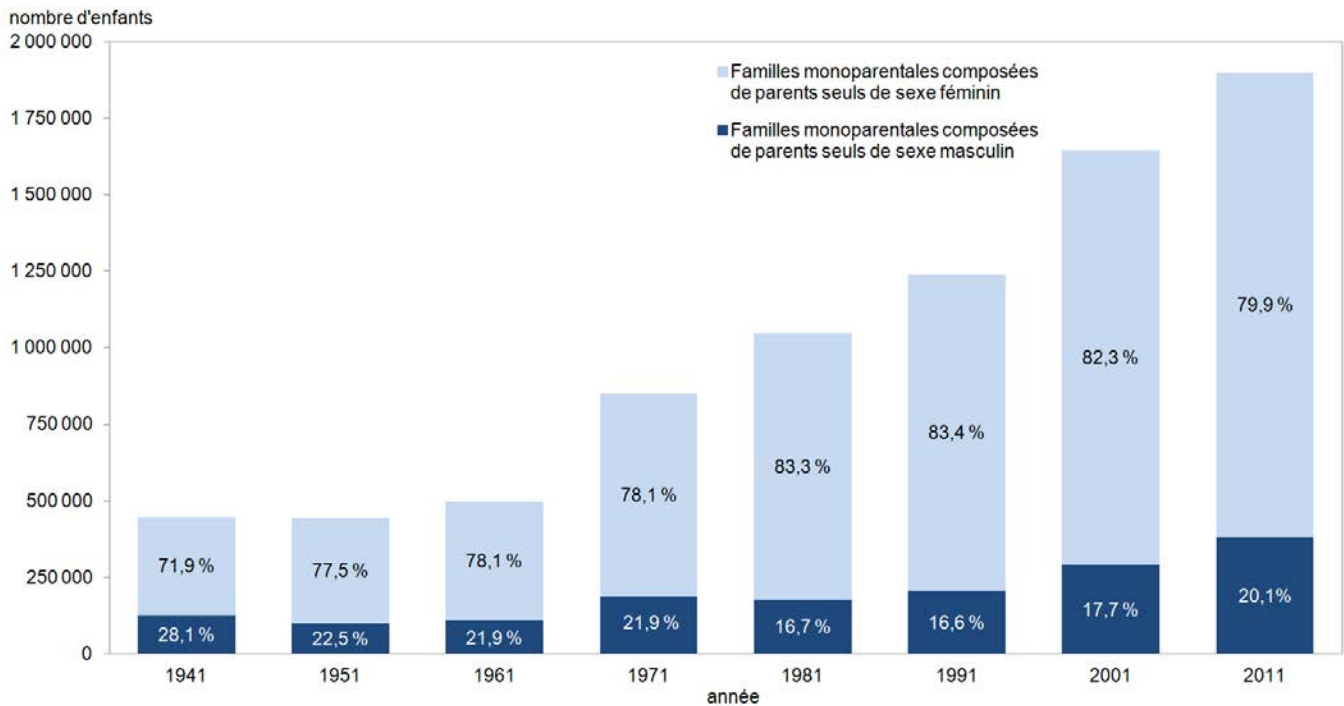
31. Milan, A. 2013. « État matrimonial: aperçu, 2011 », *Rapport sur l'état de la population du Canada*, n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada.

32. L'état de célibataire jamais marié comprend les parents seuls qui se sont séparés d'un ancien partenaire en union libre.

En plus de l'état matrimonial des parents seuls, la prédominance des mères seules a fluctué considérablement au fil du temps. Alors que les parents seuls ont toujours été plus souvent des femmes, la mortalité maternelle relativement élevée pendant les premières décennies du 20^e siècle a contribué au fait qu'on retrouvait proportionnellement davantage de pères seuls à cette époque comparativement à plus tard au cours du siècle (figure 5). Pendant les années 1990, la proportion d'enfants vivant au sein de familles monoparentales ayant un homme à leur tête a atteint son plus faible niveau observé : 15,5 % vivait avec un père seul en 1996, comparativement à 28,1 % en 1941.

Figure 5

Nombre d'enfants de 24 ans et moins vivant dans une famille monoparentale et répartition (en pourcentage) de ces enfants selon le sexe du parent, Canada, 1941 à 2011



Note(s) : La prudence est de mise dans l'interprétation des comparaisons chronologiques pour les enfants vivant dans les familles de recensement, particulièrement dans les familles monoparentales, en raison des changements conceptuels apportés à travers le temps. Pour plus d'information, voir l'annexe.

Source(s) : 1941 à 1971 : Wargon, S.T. 1979. *L'enfant dans la famille canadienne*, n° 98-810 au catalogue de Statistique Canada, tableau 17. 1981-2011 : Statistique Canada, recensements de la population.

En plus de l'augmentation de la proportion des familles monoparentales, l'introduction, au Recensement de 1981, de questions permettant de distinguer les couples en union libre a permis de dresser un portrait plus diversifié encore du mode de vie des enfants. Dans certains cas, les personnes choisissent de vivre en union libre en guise de préparation ou d'essai en vue d'un éventuel mariage. Toutefois, les unions libres deviennent de plus en plus une forme de cohabitation alternative plus permanente pour nombre de couples — qu'ils aient déjà été mariés ou pas — dans laquelle des enfants peuvent être élevés. De 1981 à 1991, la proportion d'enfants habitant avec des parents vivant en union libre a plus que doublé, passant de 2,6 % à 5,9 %. Malgré leur popularité accrue, les unions libres au Canada demeuraient, à cette époque, plus susceptibles de se dissoudre que les mariages, et certaines données portent à croire que les enfants vivant avec des parents en union libre durant cette période avaient un risque plus élevé de voir leur famille se dissoudre, et cela à un plus jeune âge, que ceux qui étaient nés de parents mariés³³.

33. Marcil-Gratton, N. 1998. *Grandir avec maman et papa? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens*, n° 89-566-XIF au catalogue de Statistique Canada. Marcil-Gratton, N. et C. Le Bourdais. 1999. *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Research Report Child Support Team CSR-1999-3E, Ottawa, Ministère de la justice. Bohnert, N. 2011. « Examining the determinants of union dissolution among married and common-law unions in Canada », *Canadian Studies in Population*, volume 38 (3-4), pages 91 à 109.

Le 21^e siècle à ce jour

| 1901 | 1911 | 1921 | 1931 | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 | 1981 | 1991 | 2001 | 2011 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|

Plusieurs changements amorcés au siècle dernier se sont poursuivis au 21^e siècle, une situation qui a influencé le mode de vie des enfants et des jeunes adultes. Parmi ces tendances dans le domaine de la famille amorcées au 20^e siècle, on note un passage plus lent à la vie d'adulte pour de nombreuses personnes. Certaines tendances liées à la vie familiale et amorcées plus tôt suggèrent une transition plus lente de la vie de jeune à celle d'adulte; report de la formation des unions, de la fécondité et tendance plus fréquente à rester au domicile parental ou à y retourner (encadré 4)³⁴.

Alors que la majorité des enfants (64,9 %) continuent de vivre avec des parents mariés, les proportions d'enfants vivant avec des parents en union libre ou avec un parent seul ont augmenté. De 1981 à 2011, la proportion d'enfants qui vivaient avec des parents en union libre a plus que quintuplé, passant de 2,6 % en 1981 à 13,7 % en 2011. Cette tendance était particulièrement remarquable dans la province de Québec et le territoire du Nunavut, où 31,6 % et 32,6 % des enfants respectivement vivaient avec des parents en union libre en 2011. Dans l'ensemble du Canada cependant, on compte encore proportionnellement plus d'enfants vivant avec un parent seul (21,5 %) qu'avec des parents en union libre. En effet, la proportion d'enfants vivant avec un parent seul en 2011 est la plus forte jamais enregistrée, et plus du triple de la proportion observée au plus fort du baby-boom (6,4 % en 1961).

Les caractéristiques des parents seuls ont également continué d'évoluer. Depuis trois décennies, la garde partagée des enfants après la rupture d'une union est devenue plus courante. Faisant écho à cette tendance, la proportion d'enfants vivant dans des familles monoparentales avec un père seul a depuis augmenté, inversant la tendance à la baisse, pour passer de 15,5 % en 1996 à 20,1 % en 2011³⁵. Alors que la majorité des enfants vivant dans des familles monoparentales habitent maintenant avec un parent divorcé, séparé ou marié (conjoint absent), la proportion vivant avec un parent célibataire jamais marié a plus que quadruplé au cours des 30 dernières années, passant de 9,0 % en 1981 à 37,4 % en 2011³⁶.

L'évolution du contexte social, culturel et économique après le baby-boom a entraîné une baisse du nombre moyen d'enfants par famille et, ainsi, de la fratrie avec laquelle les enfants ont tendance à grandir. L'indice synthétique de fécondité était de 1,61 enfant par femme en 2011, moins de la moitié de l'indice observé au plus fort du baby-boom (3,94 enfants par femme en 1959)³⁷. Cette tendance s'est accompagnée d'une réduction considérable de la taille moyenne des ménages, qui est passée de 3,9 personnes en 1961 à 2,5 personnes en 2011³⁸. En 1961, les familles avec trois enfants ou plus étaient les plus fréquentes parmi les familles avec enfants à la maison (42,2 %). En 2011, c'était le cas de moins de deux familles avec enfants sur 10 (18,5 %), alors que les familles composées de deux enfants (42,9 %) ou d'un enfant (38,6 %) étaient plus fréquentes (figure 6).

En raison de la plus petite taille des familles, les personnes de 24 ans et moins représentent aujourd'hui une proportion relativement faible de la population totale — 29,8 % en 2011 — et une attention grandissante est portée sur la population âgée, en constante augmentation. On estime que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pourrait dépasser le nombre de personnes de 14 ans et moins d'ici 2021. En 2036, les personnes de 24 ans et moins pourraient représenter 27,5 % de la population canadienne totale, soit environ la moitié de leur proportion en 1901 (54,3 %) et à peine plus que celle projetée des personnes âgées de 65 ans (23,7 %)³⁹.

34. Pour plus d'information, voir Clark, W. 2007. « Tendances différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.

35. La baisse du nombre de cas de garde exclusive accordée aux mères après un divorce et l'augmentation des cas de garde partagée augmentent la chance pour les pères d'avoir la garde d'un enfant le jour du recensement. Lorsque mesurée par le recensement, la situation des familles monoparentales ne reflète pas nécessairement la pleine complexité du mode de vie des enfants et les circonstances de la garde.

36. Cette augmentation est en partie attribuable à un changement conceptuel apporté en 2001 au sujet des familles de recensement. Pour plus d'information, voir l'annexe.

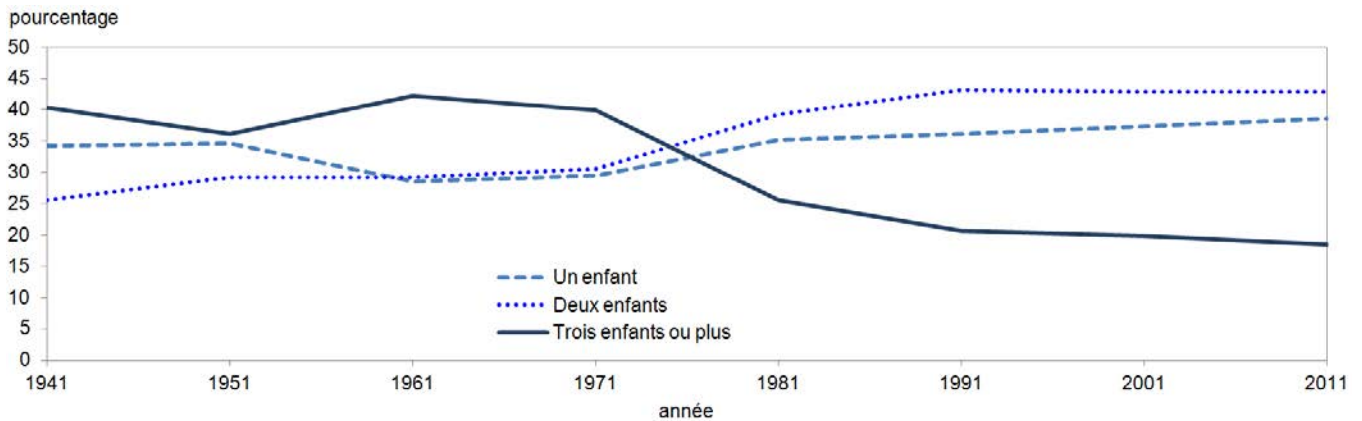
37. Milan, A. 2013. « Fécondité : aperçu, 2009 à 2011 », *Rapport sur l'état de la population du Canada*, n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada.

38. Recensement de la population de 2011 et Wargon, S.T. 1979. *Familles et ménages au Canada*, n° 97-753 au catalogue de Statistique Canada, tableau 2.1.A.

39. Projection basée sur le Recensement de 2006 et conformément au scénario de croissance moyenne (M1). Source : *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada.

Figure 6

Répartition (en pourcentage) des familles avec enfants de 24 ans et moins selon le nombre d'enfants, Canada, 1941 à 2011



Note(s) : Pour les années 1941 à 1971, le numérateur est « tous les enfants de 24 ans et moins », et le dénominateur, « familles dont tous les enfants ont 24 ans et moins ». Pour les années 1981 à 2011, le numérateur est « enfants des familles avec au moins un enfant de 24 ans et moins », et le dénominateur, « familles avec au moins un enfant de 24 ans et moins ». En raison de changements conceptuels apportés en 2001, la prudence est de mise dans l'interprétation des comparaisons chronologiques entre familles du recensement. Pour plus d'information, voir l'annexe.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population, 1941 à 2011.

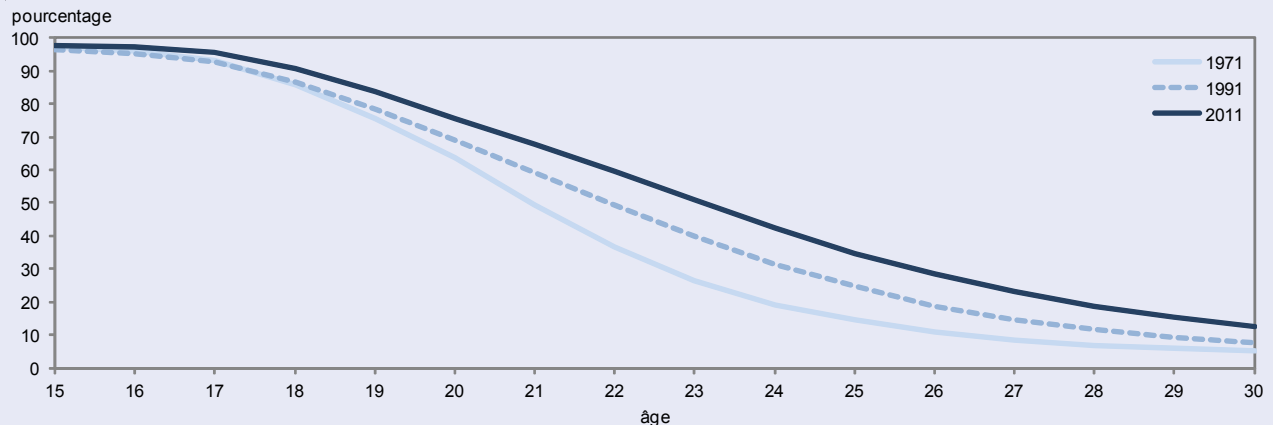
Encadré 4

Les jeunes adultes vivant au sein du foyer parental : un phénomène persistant

De façon générale, la proportion d'individus qui conservent leur statut d'enfants au sein du foyer parental diminue avec l'âge. Cependant, un report de l'âge auquel ces personnes quittent le foyer parental pour fonder eux-mêmes un nouveau foyer a clairement été observé au cours des 40 dernières années. De 1971 à 2011, les plus fortes hausses relatives d'« enfants » ont été enregistrées chez les personnes dans la fin de la vingtaine. Par exemple, la proportion de personnes de 27 ans qui vivaient à titre d'enfants dans des familles de recensement est passée de 8,6 % en 1971 à 23,0 % en 2011 (voir la figure B2).

Figure B2

Proportion (en pourcentage) de la population de 15 à 30 ans dans les ménages privés qui vivent comme enfants dans des familles de recensement, selon l'année d'âge, Canada, 1971, 1991 et 2011



Note(s) : En raison de changements conceptuels au fil du temps, les comparaisons historiques pour les enfants vivant dans des familles de recensement doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information, voir l'annexe.

Source(s) : 1971 : Ram, B. 1990. *La Conjoncture démographique : Nouvelles tendances dans la famille*, n° 91-535F au catalogue de Statistique Canada, tableau 5.4. 1991 et 2011 : Statistique Canada, recensements de la population, 1991 et 2011.

suite...

S'agit-il d'un nouveau phénomène? Le manuscrit de 1937 intitulé *Dependency of Youth: A Study Based on the Census of 1931 and Supplementary Data*¹ nous apporte une perspective intéressante. Il documente l'âge moyen croissant de « l'indépendance » chez les jeunes (c'est-à-dire qui ne vont plus à l'école) de 16 ans en 1911 à 18 ans en 1931 :

« L'indépendance tardive crée des problèmes à la maison, dans la collectivité et dans la vie des garçons et des filles... Une certaine augmentation de la durée des études au cours des dernières décennies s'est manifestement avérée acceptable... mais la tendance à garder les jeunes dans les écoles ordinaires à titre de garçons et filles peut difficilement être autorisée à continuer indéfiniment, comme cela semble être le cas². » (traduction)

La hausse de la prévalence des jeunes adultes dans la vingtaine vivant au sein du foyer parental avait été anticipée à cette époque :

« À mesure que l'âge auquel les études se terminent est de plus en plus élevé, il pose un problème de plus en plus grave. Nous avons vu que cette indépendance n'est pas atteinte avant que les jeunes aient dépassé l'âge de 19 ans, et si la tendance de la dernière génération se maintient, ils seront encore, dans relativement peu d'années, dépendants de leurs parents au début de la vingtaine³. » (traduction)

Les conditions décrites en 1931 font écho à l'expérience de bon nombre de familles modernes vivant avec des enfants âgés :

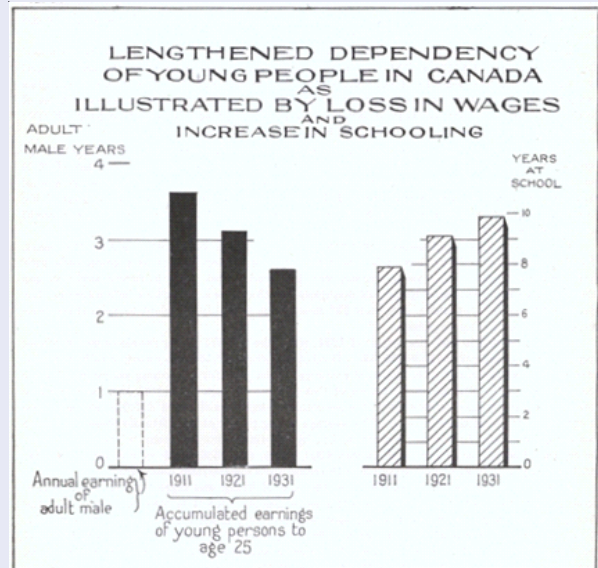
« [e]t en plus de ceux qui restent à l'école, mentionnons le nombre grandissant de ceux qui sont tombés dans l'oisiveté entre l'école et leur premier travail, ou parce qu'ils ont eu un faux départ ou un départ malheureux sur le marché du travail⁴. » (traduction)

Le thème des jeunes adultes vivant au sein du foyer parental génère encore de l'intérêt 75 ans plus tard. En 2011, plus de quatre jeunes adultes de 20 à 29 ans sur 10 (42,3 %) vivaient encore au sein du foyer parental, soit près de six jeunes de 20 à 24 ans sur 10 (59,3 %) et un quart des jeunes de 25 à 29 ans (25,2 %)⁵. Les jeunes adultes du nouveau millénaire peuvent vivre avec leurs parents pour diverses raisons, notamment pour y trouver une source de soutien affectif ou financier.

1. Robbins, J.E. 1937. *Dependency of Youth: A Study Based on the Census of 1931 and Supplementary Data*, Recensement de 1931, monographie n° 9, n° 98-1931CM-9 au catalogue de Statistique Canada.
2. Robbins. 1937, page 54.
3. Robbins. 1937, page 54.
4. Robbins. 1937, page 54.
5. Milan, A. et N. Bohnert. 2012. « La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages », *Recensement en bref*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada. La mesure des jeunes adultes dans le foyer parental dans ce *Recensement en bref* est basée sur la situation des particuliers dans la famille économique. Ce n'est pas la même chose que le nombre d'enfants dans les familles de recensement qui, selon la définition du recensement, n'ont pas de conjoint, de partenaire ou d'enfant vivant dans le même ménage.

Figure B3

Figure tirée d'une monographie du Recensement de 1931 qui examine la hausse de la « dépendance de la jeunesse »



Note(s) : Cette figure est tirée d'une monographie publiée en anglais seulement.

Source(s) : Robbins, J.E. 1937. *Dependency of Youth: A Study Based on the Census of 1931 and Supplementary Data*, Recensement de 1931, monographie n° 9, n° 98-1931CM-9 au catalogue de Statistique Canada.

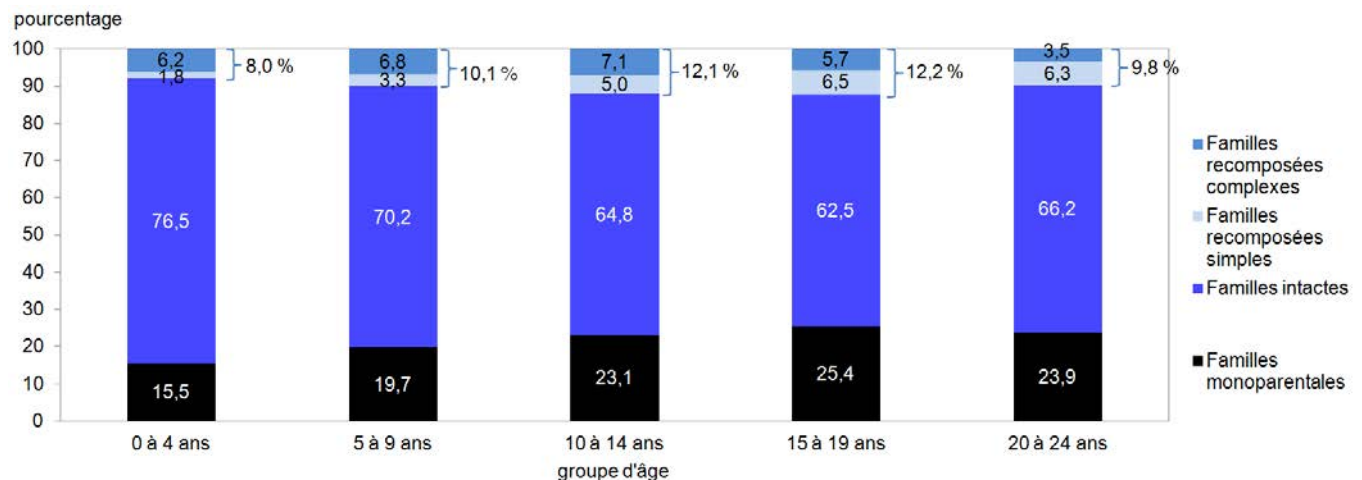
Compte tenu des tendances relatives au report de la fécondité et au vieillissement de la population, bien des couples du nouveau millénaire n'ont pas d'enfants à la maison, que ce soit parce qu'ils n'ont jamais eu d'enfants ou parce que leurs enfants ont grandi et quitté le domicile parental. Dans le cadre du Recensement de 2006, on a observé pour la première fois que les couples sans enfants de 24 ans et moins étaient plus nombreux (42,7 % de toutes les familles de recensement) que les couples avec enfants de 24 ans et moins (41,4 %), une tendance qui s'est maintenue en 2011⁴⁰. De plus, pour la première fois en 2011, il y avait proportionnellement plus de ménages d'une personne (27,6 %) que de ménages composés de couples avec enfants (26,5 %)⁴¹.

Jusqu'à présent, le 21^e siècle a vu une reconnaissance sociétale grandissante d'autres sortes de familles, comme l'indique la légalisation récente du mariage de personnes de même sexe à l'échelle canadienne en 2005. Dès 2001, les enfants vivant avec leurs deux parents pouvaient être considérés comme vivant avec des parents vivant en couple de sexe opposé ou en couple de même sexe dans le recensement⁴². Des 8,8 millions d'enfants de 24 ans et moins qui vivaient avec leurs deux parents en 2011, la majorité (99,9 %) vivaient avec des parents de sexe opposé, tandis que les 9 600 enfants restants vivaient avec des parents de même sexe. Bien que relativement faible, ce nombre est plus du double de celui qui avait été observé en 2001 (4 600). Plus de quatre fois plus d'enfants vivaient avec des parents vivant en couple de même sexe féminin (7 700) en 2011 qu'avec des parents vivant en couple de même sexe masculin (1 900), tandis que le nombre d'enfants vivant avec des parents mariés de même sexe était légèrement inférieur à celui des enfants vivant avec des parents en union libre de même sexe (4 000 et 5 500, respectivement).

Comme on l'a vu précédemment, différentes structures familiales, comme les familles recomposées, ont toujours été présentes dans une certaine mesure, mais ce n'est qu'en 2011 que l'information sur leurs caractéristiques précises est devenue disponible dans le recensement. Dès 2011, les enfants qui vivaient avec leurs deux parents pouvaient être considérés comme vivant dans une famille intacte ou une famille recomposée. Le plus souvent, les enfants vivaient avec leurs deux parents dans une famille intacte — c'est-à-dire une famille composée d'un couple dont tous les enfants du ménage sont les enfants biologiques et/ou adoptifs des deux membres du couple. Cependant, 929 600 enfants, ou 10,5 % de tous les enfants, vivaient dans des familles recomposées en 2011 — c'est-à-dire des familles composées d'un couple et où au moins un enfant est l'enfant biologique ou adoptif d'un seul conjoint marié ou partenaire en union libre. La figure 7 indique que la proportion d'enfants qui vivaient dans des familles recomposées en 2011 variait selon l'âge, la plus forte proportion étant pour les enfants de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans (12,1 % et 12,2 %, respectivement), et la plus faible, pour les enfants de 0 à 4 ans (8,0 %).

Figure 7

Répartition (en pourcentage) des enfants vivant dans certaines structures familiales, par groupe d'âge, Canada, 2011



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

40. Milan, A. et N. Bohnert. 2012. *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*, n° 93-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada.

41. Milan, A. et N. Bohnert. 2012. « Les ménages canadiens en 2011 : genre et croissance », *Recensement en bref*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada.

42. Les données sur les familles comptant un couple de même sexe vivant en union libre ont été rendu disponible en 2001, alors qu'en 2006, ces données ont été étendues pour inclure les familles comptant un couple de même sexe marié à la suite des modifications législatives adoptées en 2005.

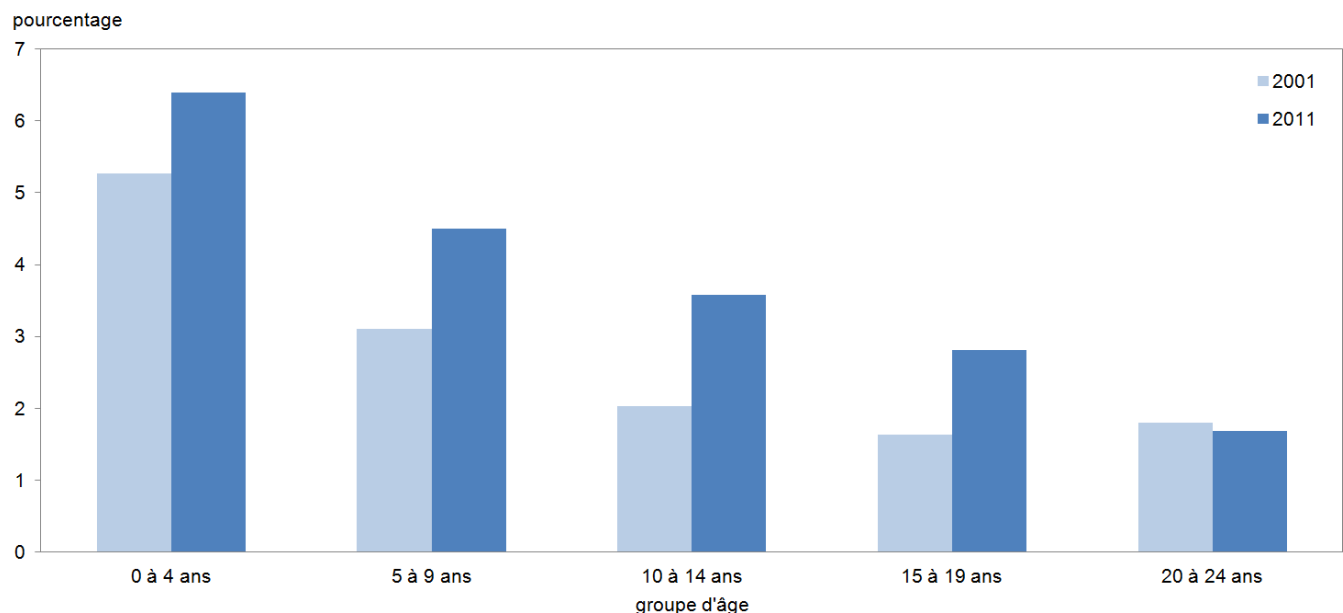
Les familles recomposées peuvent également être considérées comme simples ou complexes (voir l'annexe pour plus de détails). De tous les groupes d'âge, les enfants de 15 à 19 ans étaient les plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée simple (6,5 %) en 2011, ce qui veut dire que tous les enfants de la famille étaient les enfants biologiques ou adoptifs d'un seul conjoint marié ou partenaire en union libre du couple. De tous les enfants, ceux âgés de 10 à 14 ans étaient les plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée complexe (7,1 %), c'est-à-dire de vivre avec au moins un demi-frère ou une demi-sœur.

Les enfants des familles recomposées, ainsi que leurs parents, pourraient être considérés comme des « pionniers à la découverte d'un territoire inconnu dans l'univers des relations familiales »⁴³ considérant l'incertitude plus importante liée aux rôles et responsabilités des membres d'une famille recomposée. Pour bien des enfants, la présence de parents par alliance et/ou demi-frères ou demi-sœurs par alliance peut être une expérience positive, mais certaines études portent à croire que les enfants élevés au sein de familles recomposées ou monoparentales obtiennent des résultats socio-économiques moins bons que ceux élevés au sein de familles intactes⁴⁴.

L'analyse présentée précédemment du mode de vie des enfants au début du 20^e siècle a révélé que bien des enfants ont vécu avec un grand-parent pendant un certain temps, et que ce grand-parent était, dans certains cas, le seul tuteur de l'enfant, et dans d'autres cas, un de plusieurs membres de la famille élargie présents dans le ménage. Un siècle plus tard, de l'information sur les enfants qui vivent avec leurs grands-parents est encore une fois devenue disponible dans le recensement. En 2011, 366 800 enfants de 24 ans et moins vivaient dans un logement où habitait au moins un grand-parent, avec ou sans leur(s) parent(s). C'est 3,7 % de tous les enfants de ce groupe d'âge, en hausse par rapport à 2,5 % une décennie plus tôt. Cette hausse est survenue au même moment où une hausse des ménages multigénérationnels était observée, deux tendances qui pourraient être liées, entre autre chose, aux circonstances économiques changeantes et/ou aux préférences culturelles de certaines familles ou membres des familles⁴⁵. La plus forte proportion d'enfants dans des ménages comptant au moins un grand-parent en 2011 était généralement observée chez les très jeunes enfants, cette situation étant observée chez 6,4 % des enfants de 0 à 4 ans en 2011, comparativement à 1,7 % chez ceux de 20 à 24 ans (figure 8).

Figure 8

Proportion (en pourcentage) de la population de 24 ans et moins dans un ménage où vit au moins un grand-parent, par groupe d'âge, Canada, 2001 et 2011



Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2011.

43. Juby, H. 2003-2004. « Yours, Mine, and Ours: New Boundaries for the Modern Stepfamily », *Transition*, L'Institut Vanier de la famille.

44. Kerr, D. et R. Beaujot. 2003. « Family relations, low income and child outcomes; a comparison of Canadian children in intact, step and lone-parent families », *International Journal of Comparative Sociology*, volume 43(1), pages 134 à 152.

45. Milan, A. et N. Bohnert. 2012. « Les ménages canadiens en 2011 : genre et croissance », *Recensement en bref*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada.

Au fur et à mesure que ces concepts plus détaillés et plus variés quant à la structure familiale continuent d'y être mesurés, les prochains recensements pourront révéler l'évolution de la prévalence de certains modes de vie des enfants, par exemple ceux vivant au sein de familles composées d'un couple de même sexe, de familles recomposées ou de familles multigénérationnelles. En association avec les tendances relatives aux familles mariées, en union libre et monoparentales, le nouveau millénaire s'est avéré à ce jour une période de croissance considérable de la diversité—et de la mesure—du mode de vie des enfants.

Conclusion

Au cours des premières décennies du 20^e siècle, les changements dans le mode de vie des enfants découlaient le plus souvent de circonstances imprévisibles comme la mort d'un parent ou d'autres membres de la famille. La structure des ménages des enfants était très fluide et flexible, mettant parfois à contribution des personnes en dehors de la famille immédiate de l'enfant. Les enfants étaient parfois en famille d'accueil, temporairement ou pas, chez les grands-parents, les tantes, les oncles ou les amis de la famille lorsque les ressources étaient limitées ou que des possibilités d'études ou de revenus se présentaient.

Au milieu du 20^e siècle, divers changements sociétaux qui ont donné lieu au baby-boom ont également réduit la diversité du mode de vie des enfants, la grande majorité de ces derniers étant élevés par des parents mariés et avec de nombreux frères et sœurs. Pendant la deuxième moitié du 20^e siècle, on a observé un retour à une plus grande diversité du mode de vie des enfants et à des familles plus petites, mais contrairement au début du siècle, cette situation était en grande partie attribuable aux choix des parents (de se divorcer ou de se séparer, ou d'avoir moins d'enfants, d'avoir des enfants au sein d'un couple vivant en union libre ou même à l'extérieur d'une union) et moins souvent à cause de circonstances incontrôlables.

Jusqu'à présent au 21^e siècle, le recensement a étendu la mesure du concept de la famille, ceci afin de faire état de la reconnaissance sociétale croissante de la diversité de la vie des enfants. Les familles recomposées, les familles comptant un couple de même sexe et les ménages multigénérationnels sont quelques exemples des diverses structures familiales dans lesquelles vivent les enfants aujourd'hui.

Cette vaste rétrospective du mode de vie des enfants au Canada démontre que leur expérience de vie familiale a été touchée par les changements sociaux et culturels survenus dans l'ensemble du pays. Par contre, on peut noter une certaine constance dans le fait que les familles n'ont jamais été homogènes; en fait, les familles et la situation des enfants au sein de ces familles ont toujours été caractérisées par une certaine diversité. De plus, certains phénomènes plutôt associés au contexte récent — par exemple, les familles monoparentales, la hausse du nombre de jeunes adultes vivant au sein du foyer parental et les grands-parents vivant avec leurs petits-enfants — étaient en fait présents au Canada durant tout le siècle dernier.

En plus de sa longue série chronologique, la couverture des données sur la famille dans le recensement — cette couverture s'étend à l'ensemble de la population vivant en ménages privés — permet d'examiner un large éventail de caractéristiques et de modes de vie. Comme on l'a vu dans l'étude, les enfants ont toujours été dénombrés au recensement, mais les concepts et les indicateurs liés à la mesure de leurs circonstances familiales ont évolué au fil du temps. À partir des données du recensement et d'autres sources de données⁴⁶, des politiques et des programmes axés sur les familles peuvent être élaborés en tenant compte de la diversité des situations familiales des enfants au Canada. Au cours des prochaines années, il est possible que des phénomènes démographiques comme le report de la formation des unions et de la constitution des familles, la faible fécondité et le vieillissement de la population, ainsi que d'autres changements culturels, puissent continuer de modifier le portrait des familles au Canada, et en particulier le mode de vie des enfants. Les prochains recensements pourront être utilisés pour observer l'évolution du mode de vie des enfants et dans quelle mesure les récentes tendances dans les familles au Canada se maintiendront ou se transformeront.

46. De nombreux autres aspects des circonstances familiales des enfants n'ont pas été examinés dans cette étude ou ne l'ont été que superficiellement, comme le revenu familial, l'appartenance ethnique, l'appartenance religieuse, le statut d'immigrant (y compris le statut générationnel), la langue, le logement et la région de résidence. Les données du recensement ou d'enquêtes pourraient être utilisées pour examiner de plus près ces thèmes pour différentes périodes.

Annexe

Définitions de la famille et des enfants d'un recensement à l'autre

Dans le passé, les changements liés à la famille apportés aux questionnaires et aux concepts du recensement ont suivi les changements sociétaux⁴⁷. Au cours de la période couverte par le présent document, des modifications ont été apportées aux définitions liées aux enfants et aux familles (voir le tableau A1 pour un sommaire).

Tableau A1

Les membres de la famille de recensement selon la définition du recensement de la population¹, 1941 à 2011

| Famille de recensement | 1941 à 1971 | 1976 | 1981 | 1986 | 1991 | 1996 | 2001 | 2006 | 2011 |
|---|----------------|------|------|------|------|------|----------------|----------------|----------------|
| Conjoint/partenaire (avec ou sans enfants) ou parent seul | | | | | | | | | |
| Conjoint marié (sexe opposé) | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ |
| Conjoint marié (même sexe) | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | √ | √ |
| Partenaire en union libre (sexe opposé) ² | ... | ... | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ |
| Partenaire en union libre (même sexe) | ... | ... | ... | ... | ... | ... | √ | √ | √ |
| Parent seul ³ | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ | √ |
| Enfant⁴ | | | | | | | | | |
| Fils ou fille jamais marié(e) ne vivant pas avec son propre enfant | √ ⁵ | √ | √ | √ | √ | √ | √ ⁵ | √ ⁵ | √ ⁵ |
| Fils ou fille jamais marié(e) vivant avec son propre enfant | √ ⁶ | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Fils ou fille ayant déjà été marié(e) et ne vivant pas avec son propre enfant | ... | ... | ... | ... | ... | ... | √ ⁵ | √ ⁵ | √ ⁵ |
| Enfant en tutelle ⁷ de 20 ans ou moins | √ | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

- « √ » indique que cette caractéristique a été mesurée dans le recensement cette année-là.
- Les conjoints de sexe opposé vivant en union libre sont inclus avec les conjoints mariés depuis au moins 1971. Ils sont identifiables séparément dans la base de données depuis 1981, même s'ils n'étaient pas indiqués séparément dans les tableaux publiés (y compris ceux sur l'état matrimonial) jusqu'en 1991, première année où une question sur la situation à l'égard de l'union libre figurait dans le questionnaire du recensement sous « état matrimonial ».
- La présence d'un « parent seul » dépend de la présence d'un « enfant » selon la définition en cours cette année là.
- Pour toutes les années de recensement incluses dans le tableau, un enfant dans une famille de recensement ne peut pas vivre avec un conjoint marié ou partenaire en union libre au moment du recensement.
- Comprend les petits-enfants vivant avec un grand-parent et sans parent(s).
- L'enfant de ce fils ou cette fille jamais marié(e), c'est-à-dire un petit-enfant dans un ménage tri-générationnel, est également considéré comme un membre de la famille de recensement pour la période de 1941 à 1971.
- À titre d'exemple, mentionnons les nièces, les neveux ou d'autres pupilles pour qui le tuteur n'a pas reçu de rémunération.

Source(s) : 1941 à 1971 : Adapté de Gauthier, H. 1971. *L'évolution de la définition de la famille du Recensement de 1871 au Recensement de 1971*, note de recherche sur la population et le logement, n° PH-FAM-1, n° 1570F au catalogue de Statistique Canada.
1976 à 2011 : Dictionnaire du Recensement de 2011.

Avant le Recensement de 1941, il n'y avait pas de définition uniforme de la famille, et on ne faisait pas beaucoup de distinction entre le ménage et les unités de la famille dans les publications du recensement de 1901 à 1931. Par exemple, dans les recensements de 1871 à 1911, les chambreurs, les pensionnaires, les employés et les autres personnes non apparentées étaient considérés comme des membres de la famille s'ils habitaient dans le même ménage⁴⁸. En 1979, l'évolution des concepts de la famille de recensement et des enfants dans les familles de recensement a été documentée comme suit⁴⁹ :

47. Che-Alford, J., C. Allan et G. Butlin. 1994. *Focus on Canada: Families in Canada*, n° 96-307E au catalogue de Statistique Canada et Prentice Hall Canada.

48. Gauthier, H. 1971. *L'évolution de la définition de la famille du recensement de 1871 au recensement de 1971*, note de recherche sur la population et le logement, PH-FAM-2, n° 1570F au catalogue de Statistique Canada.

49. Wargon, S.T. 1979. *L'enfant dans la famille canadienne*, n° 98-810 au catalogue de Statistique Canada.

« Avec les années, les termes « famille » et « enfants » dans les familles ont été définis différemment dans le recensement canadien, et les totalisations des statistiques fondées sur ces définitions ont changé. Il existe des statistiques raisonnablement comparables sur les familles canadiennes depuis 1941, année où la notion de « famille de recensement » a été créée. La majeure partie des données sur les familles du recensement canadien sont préparées et publiées en fonction de ce concept, qui permet également d'avoir des statistiques relativement comparables sur les enfants de 0 à 24 ans vivant au foyer⁵⁰. »

« D'après la définition de la famille de recensement employée dans le recensement depuis 1941, une famille comprend généralement : « [...]un époux et une épouse avec ou sans enfants célibataires (peu importe leur âge), ou un parent seul, quel que soit son état matrimonial, avec un ou plusieurs enfants célibataires (peu importe leur âge) vivant dans le même logement »⁵¹. »

« Depuis 1956, le recensement canadien établit et publie également des données en fonction du concept de « famille économique ». Une famille économique est définie comme « [...]deux personnes ou plus vivant dans le même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption »⁵². »

« Dans le Recensement de 1976, l'univers des familles de recensement était limité aux familles vivant dans des ménages privés canadiens seulement et excluait les familles qui vivaient dans des ménages collectifs et des ménages à l'étranger. Cependant, cette modification du champ d'observation n'a pas affecté de façon significative la comparabilité des statistiques sur les familles et les enfants⁵³. »

« Dans les publications des recensements canadiens de 1941 à 1971, on considérait généralement comme enfants dans les familles de recensement les fils et les filles de tous âges qui étaient célibataires et vivaient au foyer. Les enfants qui avaient déjà été mariés, quel que soit leur âge, n'étaient pas considérés comme membres enfants au sens large et ne figuraient que dans quelques totalisations. La plupart des tableaux contenant des statistiques sur les enfants portaient sur ceux de 0 à 24 ans. Étaient également considérés comme enfants, les enfants adoptés et [les enfants par alliance], les enfants en foyer nourricier pour lesquels aucune rémunération n'était reçue, ainsi que les pupilles et les enfants en tutelle âgés de moins de 21 ans résidant dans le même logement⁵⁴. »

« [Dans le Recensement de 1976, une réévaluation des concepts, des méthodes de totalisation, des procédures de dénombrement et du champ d'observation ont provoqué un certain nombre de changements qui visaient à améliorer la qualité de ces statistiques. En particulier, les changements conceptuels devaient faire concorder les statistiques sur les enfants avec la signification littérale du mot « enfant » tel qu'il est employé dans le recensement. On ne considère pas que l'élimination de certains membres des ménages autrefois totalisés comme enfants dans les familles⁵⁵, que les changements de procédure dans le dénombrement de certains jeunes adultes absents du foyer pour des motifs scolaires, et que la limitation des statistiques sur la famille et les enfants aux ménages privés résidant au Canada seulement, affectent indûment la comparabilité des données sur les enfants de 0 à 24 ans de 1941 à 1976, étant donné que ces modifications sont prises en considération au besoin, c'est-à-dire lorsqu'elle peuvent introduire une différence significative lors de l'interprétation des statistiques⁵⁶. »

50. Wargon. 1979, pages 11 à 12.

51. Wargon. 1979, page 12.

52. Wargon. 1979, page 13.

53. Wargon. 1979, page 12.

54. Wargon. 1979, page 13.

55. Ceci comprend l'exclusion des membres du ménage qui étaient auparavant désignés comme des enfants dans tous les recensements avant celui de 1976, mais pour lesquels il n'y avait pas (selon un rapport d'évaluation non publié de 1971), en fait, de lien parent-enfant direct comme l'exige la définition de famille de recensement. Ces enfants étaient, par exemple, des petits-enfants, nièces, neveux, etc., qui avaient moins de 21 ans. Les pupilles sans lien de parenté, les enfants en foyer d'accueil et en tutelle, qu'une rémunération ait été touchée ou non par les adultes responsables, étaient classés et totalisés en 1976 comme des chambreurs au lieu d'enfants dans les familles. En 1971 et dans tous les recensements précédents jusqu'à celui de 1941, ils avaient été classés comme des enfants si aucune rémunération n'avait été touchée.

56. Wargon. 1979, page 14.

Le concept de famille de recensement est demeuré inchangé de 1976 à 1996, et ce, malgré les changements terminologiques apportés en 1991⁵⁷ et la disponibilité rétroactive, remontant à 1981, des données sur les partenaires en union libre et les couples en union libre⁵⁸.

Au tournant du millénaire, on a étendu de diverses façons la définition des familles de recensement et, par conséquent, la définition des enfants vivant au sein de ces familles. Le Recensement de 2001 a étendu et mieux précisé le concept des enfants dans les familles de recensement afin d'inclure ce qui suit :

- Les enfants dans une famille de recensement qui ont déjà été mariés (il faut cependant qu'ils ne vivent pas avec le conjoint marié ou en union libre au moment du recensement). De 1941 à 1996, ils devaient être « jamais mariés ».
- Les enfants vivant avec deux parents en union libre de même sexe — un concept qui a été étendu en 2006 pour inclure les parents mariés de même sexe.
- Un petit-enfant vivant dans un ménage trigénérationnel dont le parent (génération intermédiaire) ne s'est jamais marié est, contrairement à ce qu'il était fait dans les recensements antérieurs, considéré comme un enfant dans la famille de recensement de ce père ou de cette mère à condition de n'habiter ni avec son propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. De 1976 à 1996, la famille de recensement se composait habituellement des deux générations plus âgées.
- Un petit-enfant d'un autre membre du ménage, et pour lequel un parent appartenant à la génération intermédiaire est absent, est maintenant considéré comme un enfant dans la famille de recensement de son grand-parent, à condition que le petit-enfant n'habite pas avec son propre conjoint, partenaire en union libre ou enfant. De 1976 à 1996, un tel petit-enfant n'était pas considéré comme un membre d'une famille de recensement.

Dans l'ensemble, de 1996 à 2001, on a enregistré une hausse de 1,0 % du nombre d'enfants de 24 ans et moins dans les familles de recensement en fonction du nouveau concept de 2001, tandis qu'il y aurait eu une diminution de -0,3 % du nombre d'enfants pendant cette période si les concepts étaient demeurés constants. Parmi les enfants de 24 ans et moins dans les familles monoparentales, l'augmentation a été de 11,3 % entre 1996 et 2001 en tenant compte des nouveaux concepts de 2001, comparativement à une hausse de 5,5 % si ces concepts étaient demeurés inchangés. Par conséquent, ces modifications conceptuelles nous obligent à interpréter avec prudence les comparaisons historiques des familles de recensement, surtout dans le cas des familles monoparentales.

Depuis le Recensement de 2011, un enfant vivant avec deux parents pouvait également être classé comme vivant dans une famille intacte ou dans une famille recomposée. Un enfant par alliance est défini comme étant un enfant vivant au sein d'une famille composée d'un couple marié ou en union libre et qui est l'enfant biologique ou adoptif d'un et un seul conjoint au sein de ce couple. Une famille recomposée est une famille de recensement comptant un couple et au moins un tel enfant.

En outre, en 2011, on pouvait établir une distinction entre les enfants vivant dans une famille recomposée simple ou une famille recomposée complexe⁵⁹. Une famille recomposée simple désigne une famille comptant un couple marié ou en union libre et où tous les enfants présents sont les enfants biologiques ou adoptifs d'un et un seul des conjoints et dont la naissance ou l'adoption précédait la relation actuelle. Il y a trois types de familles recomposées complexes : une famille comptant un couple où il y a au moins un enfant des deux conjoints et au moins un enfant d'un et un seul conjoint; une famille comptant un couple où il y a au moins un enfant issu de l'union précédente de chaque conjoint et aucun enfant commun aux deux conjoints; enfin, une famille comptant un couple où il y a au moins un enfant commun aux deux conjoints et au moins un enfant issu de l'union précédente de chaque conjoint.

57. Le *Dictionnaire du Recensement* de 1991 indique (page 149) « Lors des recensements antérieurs, le terme « famille époux-épouse » désignait tant les familles comptant un couple actuellement marié que celles comptant un couple en union libre ».

58. Le *Dictionnaire du Recensement* de 1996 indique (page 147) « Les données sur les couples vivant en union libre ne sont disponibles que depuis 1981 [comme sous-ensemble de tous les couples] ».

59. Pour plus d'information sur les familles recomposées, voir le document analytique du Recensement de 2011 intitulé *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*, n° 98-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada.

Tout au long du document, le terme « enfant » désigne les enfants biologiques ou adoptifs de 24 ans et moins vivant dans le même logement que leur(s) parent(s) dans l'univers des ménages privés, sauf indication contraire. La volonté d'établir des tendances historiques est la principale raison de ce choix puisque des données statistiques sur les enfants de 24 ans et moins ont été publiées pour la plupart des recensements. De plus, cette limite d'âge permet de refléter une certaine dépendance des enfants par rapport à leur(s) parent(s).

On peut ajouter que les personnes qui sont généralement considérées comme des enfants ne sont pas toutes catégorisées comme des « enfants » dans les familles de recensement. Dans le Recensement de 2011, par exemple, 89,2 % de la population de 24 ans et moins vivant dans un ménage privé étaient des enfants dans des familles de recensement, tandis que la proportion restante de 10,8 % présentaient d'autres modes de vie. Les « enfants en famille d'accueil », qui sont considérés comme d'« autres personnes apparentées » dans une famille économique⁶⁰, ne sont pas considérés comme des « enfants » dans les familles de recensement depuis 1976. Depuis 1941, la proportion de la population de 24 ans et moins dans les ménages privés vivant hors d'une famille de recensement n'a pas dépassé 20,7 %.

Le terme « enfant » peut être employé dans d'autres contextes, comme celui des jeunes adultes vivant au sein du foyer parental. Dans ce dernier cas, le terme « enfant » est défini dans le contexte du concept des familles économique, c'est-à-dire le fils ou la fille de la personne repère de la famille économique. Ces enfants adultes peuvent vivre au sein du foyer parental en compagnie d'un conjoint marié ou d'un partenaire en union libre ou d'enfants propres.

Les définitions du mode de vie dans le contexte du recensement se limitent aux modes de vie en cohabitation. Les membres de la famille immédiate vivant dans des ménages séparés ne sont pas dénombrés comme des membres de la même famille de recensement. Comme c'est toujours le cas aujourd'hui, les recensements permettent d'obtenir une photo à un moment précis, le jour du recensement, du mode de vie des personnes; dans ce contexte, le recensement ne saisit pas complètement le mode de vie des enfants durant toute leur enfance.

60. Les enfants en famille d'accueil sont considérés comme « d'autres personnes apparentées » dans la famille économique depuis 2006, même si les données les concernant n'étaient pas publiées séparément avant 2011. De 1976 à 1996, les enfants en famille d'accueil étaient considérés comme des « chambreurs » dans la famille économique.